

Séance du 06/09/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

31/08/2022

Date d'affichage

31/08/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

20/09/2022

et publication du :

20/09/2022

L'an deux mil vingt deux, le six septembre à dix-huit heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, en mairie d'Echenon, sous la présidence de M. LOTT Dominique.

Étaient présents :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. ERTUGRUL Ali, M. GUERITTEE Patrick, M. IMBERT Alain, M. LOTT Dominique, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien

Étai(ent) absent(s) :

M. CHAUMATTE Frédéric, M. GAUTIER Michaël, M. SANIAL Bernard, M. SOLLER Jean-Luc

Étai(ent) excusé(s) :

M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, Mme VIROT Fabienne

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PATIN Julien

Objet : Création poste Adjoint Administratif Principal 2ème classe 10 heures hebdomadaire

Au vu de la réussite au concours d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe de l'agent Adjoint Administratif de la collectivité,

Au vu de la suppression du poste d'Adjoint Administratif actée par la délibération n°22-17,

Au vu de la nomination actée par la délibération n° 22/17,

Le Président propose de créer le poste d'Adjoint Administratif Principal 2ème classe au 01/10/2022.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Décide d'accepter la proposition du Président,
- Charge le Président d'informer le Centre de Gestion de la Côte d'Or.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LOSNE



Le Président

D. LOTT